

Conditions Générales de Vente et d'exécution de prestation de services

1 – Information de l'acheteur

L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques essentielles des produits ou des prestations avant leur achat en magasin ou, en cas de livraison différée, à la signature du devis. Les pièces détachées indispensables au bon fonctionnement de nos produits sont disponibles à l'identique pendant une durée de 2 ans à compter de la commande, l'acheteur accepte que le vendeur puisse faire appel à des sous-traitants pour la réalisation des prestations.

2 – Commande

La commande sera réputée ferme et définitive à l'issue des délais légaux prévus par les articles L 221-18 et/ou L 312- 52 du Code de la consommation. Toute modification à la commande initiale à l'initiative du client et acceptée par le vendeur entraînera l'établissement d'un avenant établi en double exemplaire et signé des deux parties. Ces modifications peuvent avoir pour effet de rallonger le délai initialement prévu et/ou d'entraîner une facturation supplémentaire .

3 – Prix

Les prix des produits ou des prestations est celui figurant sur le contrat (devis ou bon de commande). Ce prix s'entend au départ des locaux du vendeur, TVA incluse.

4 – Paiement

Le prix est celui mentionné au devis ou bon de commande dûment signé par le client. En cas de paiement comptant, le client s'oblige à verser, après l'expiration du délai prévu à l'article L 221-10 du code de la consommation, l'acompte figurant sur le devis ou bon de commande. Le solde total sera payé après la livraison ou à la réception des travaux.

En cas de retard de paiement et après une mise en demeure restée infructueuse, les ordres en cours peuvent être suspendus ou annulés.

5 – Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le client s'engage à respecter la date de livraison prévue sur le bon de commande, il se doit donc d'être présent le jour de la livraison ou le cas échéant, il devra donner mandat écrit à un tiers pour le représenter.

De même, s'il a été convenu que le client emporterait lui-même la marchandise, le client s'engage à prendre livraison de la commande dans un délai maximum de 15 jours suivant la date d'achat de la marchandise.

Le délai d'exécution figure au devis ou bon de commande. A défaut de livraison ou d'exécution à la date indiquée, Le client peut renoncer au contrat après échec d'une mise en demeure fixant un délai supplémentaire raisonnable ou immédiatement si la société a été informée, lors de la conclusion du contrat, que le délai de livraison est une condition essentielle du contrat. Le client dégage notre société de tout engagement relatif aux délais de livraison et ne saurait prétendre au paiement d'une quelconque indemnité :

- 1) Lorsque l'accès à l'installation n'a pas été possible à la date prévue du fait du client ;
- 2) Lorsque les conditions de paiement n'auraient pas été respectées par le client
- 3) En cas de force majeure ou d'intempéries.

6– Garanties légales

Le Vendeur est tenu des défauts de conformité du bien vendu conformément aux articles L. 217-3 et suivants du Code de la consommation, ainsi qu'à la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du Code Civil

Si vous agissez en garantie légale de conformité, vous :

- bénéficiez d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du produit pour agir ;
- pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L217-9 du Code de la consommation ;

- êtes dispensés de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien, sauf pour les biens d'occasion pour lesquels le délai est désormais de douze (12) mois.

Toute réparation du bien d'origine, neuf comme d'occasion, intervenant dans le cadre de la présente garantie, entraînera un prolongement de six (6) mois de ladite garantie.

Tout remplacement mis en œuvre par notre société dans le cadre de la présente garantie entraînera, à compter de la réception du produit de remplacement, un nouveau délai de garantie légale de conformité attaché au produit remplacé. A noter : lorsque le bien est remplacé à votre demande, la garantie légale de conformité ne pourra pas faire l'objet d'un renouvellement.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Vous pouvez décider de mettre en œuvre la garantie des vices cachés au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

7 – Clause de réserve de propriété – Transfert des risques

Le Vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix. Conformément à l'article L 216-4 du Code de la consommation, tout risque de perte et d'endommagement des produits est transféré au client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par notre société, prend physiquement possession de ces biens. Lorsque le client confie la livraison du bien à un transporteur autre que celui proposé par notre société, le risque de perte ou d'endommagement du bien est transféré au client à la remise du bien au transporteur.

8 - Droit à l'image

La société se réserve le droit de photographier les menuiseries posées par ses soins, à utiliser ses images à des fins publicitaires au profit de la société Mac-HABITAT. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par l'entreprise, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extrait. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable. Pour tout litige né de l'interprétation ou de de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse aux juridictions françaises

Si vous ne souhaitez pas adhérer à ce droit à l'image, veuillez cocher la case suivante. □

9- Force majeure

Les obligations de l'acheteur et du vendeur sont suspendues et leur responsabilités ne peuvent être engagées, en cas d'événements de force majeure ou contractuellement assimilés, tels que notamment : la guerre, les catastrophes naturelles, les incendies, les grèves, les pannes d'électricité, les accidents, les retards dans les transports etc....

10- Compétence juridictionnelle

A l'égard des acheteurs professionnels, tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du vendeur. A l'égard des acheteurs consommateurs, il sera fait application des règles légales de compétences territoriale ou d'attribution.

11 – droit de rétractation

Délai du droit de rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision.

- Dans le cadre d'une prestation de services, le délai de rétractation court à compter du jour ouvrable suivant la signature du devis ou du bon de commande.

- Dans le cadre d'une vente ou lorsque la prestation de services inclut la fourniture de biens, le délai commence au jour de la réception du bien.

Exercice du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier à l'Entreprise [MAC-HABITAT MENUISERIES 639, Avenue des Cinq Ponts ZA Chemin d'Aix 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume] sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par courrier postal avec accusé de réception ou utiliser le formulaire de rétractation ci-dessous

Effet de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Ce remboursement n'occasionnera aucun frais pour vous. Nous récupérerons le bien à nos propres frais. Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.

Exception au droit de rétractation

En application de l'article L 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé :

– Pour les contrats de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

– Pour les contrats de travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence.

12 - Protection des données personnelles

Les données personnelles communiquées à la société MAC-HABITAT par le Client au titre de sa commande ont pour objectif d'assurer la bonne fin des commandes, la gestion des relations commerciales, d'améliorer la qualité du service et/ou de mieux répondre aux attentes du client. Dans ce cadre, le Client consent à l'utilisation de ces données par la société MAC-HABITAT et/ou par des tiers agissant pour le compte de la société MAC-HABITAT Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 06 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données personnelles qui le concernent.

Le Client exerce ses droits en écrivant à MAC-HABITAT MENUISERIES 639, Avenue des Cinq Ponts ZA Chemin d'Aix 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Le Client a la possibilité de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL <http://www.bloctel.gouv.fr/>

13- Médiation

Pour tout différend relatif à la conclusion, l'exécution ou à la résiliation du Contrat, le Client peut réaliser une réclamation en écrivant à la société puis à l'AFDCE: Association française de Défense des Consommateurs Européens (AFDCE) 115 rue Louis Armand 13290 Aix-en-Provence Mail: secretariat@afdce.org Tel : 04 42 94 85 54 .

Si la réponse à sa réclamation ne le satisfait pas ou s'il n'a pas reçu de réponse deux (2) mois après le dépôt de sa réclamation, le Client a la possibilité de saisir le Médiateur de la consommation :

- Soit par écrit à : Madame Eliane SIMON, médiateur Sas Médiation Solution 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niois Tel. 04 82 53 93 06

- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr

- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quelque soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir : - Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur, - Le nom et l'adresse du professionnel concerné, - Un exposé succinct des faits, - La preuve des démarches préalables entreprises auprès du professionnel.

Lu et approuvé
Signature du client

BORDEREAU DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

Votre numéro de commande :

A l'attention de la société MAC-HABITAT 639, Avenue des Cinq Ponts ZA Chemin d'Aix 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien(*) / pour la prestation de service(*) ci-dessous (indiquer le service concerné et le nom de l'offre ou de l'équipement) :

Commandé le (*) / reçu le (*) -----/-----/-----

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature :
(Uniquement en cas de notification
du présent formulaire sur papier)



Date -----/-----/-----

(*) Rayez la mention inutile